

Compte-rendu du Conseil d'Administration du mercredi 23 novembre 2022.

Présents(tes) : Mmes Charpentier Catherine, Seguin Michèle, Taillard Marie, Vassan Michelle.

Mrs Blanc Michel, Capdet Daniel, Dobbs Jimmy, Lombard Daniel, Maillol Jean-Pierre, Mouche Gilles, Pinchon Jean-Claude, Seguin Marc.

Absents(tes) excusé(s) : Mmes Goze Etienne, Llaurens Marcelle, Mr Gelsthorpe Michael.

Marie, Présidente, ouvre la séance à 9h30 et souhaite la bienvenue aux 3 nouveaux élus au Conseil d'Administration Mme Seguin Michèle, Mrs Capdet Daniel et Seguin Marc. et rappelle l'ordre du jour.

1/ Retour sur l'Assemblée générale.

2/ Un point sur les postes à occuper.

3/ Election du nouveau bureau.

4/ La galette.

5/ L'Infolettre.

6/ Questions diverses.

1/_Marie dit que l'AG s'est bien passée selon les retours qu'elle a eu et demande aux membres du CA leur ressenti. Il est signalé d'améliorer le chauffage et la sonorisation de la salle. Elle remercie les différents intervenants du CA pour leur contribution à l'organisation de cette AG et pour cette réussite.

Daniel C dit avoir apprécié la présentation pédagogique du budget du Club.

Jean Pierre signale quelques difficultés pour gérer les 47 procurations

Le repas préparé par le Casino a donné entière satisfaction.

Michelle annonce que 106 personnes ont participé au repas et précise qu'elle présentera le coût financier détaillé de cette manifestation.

Michel annonce qu'il a envoyé par mail aux membres du CA le procès-verbal de l'AG pour validation avant de le communiquer à la sous-préfecture et la Mairie.

2/Marie propose un tour de table sur les postes à occuper

Elle rappelle que le Bureau est élu pour 1 an renouvelable.

Après un tour de table, chaque titulaire d'un poste au bureau dans le conseil d'administration sortant souhaite se maintenir au même poste, sauf sur celui de secrétaire sur lequel Michel souhaite se désengager. Personne ne fait acte de candidature, les échanges portant ensuite sur les obligations personnelles et les engagements que certaines et certains peuvent avoir par ailleurs. Marie rappelle que le bénévolat repose sur l'engagement mais que si celui-ci devient une contrainte il devient difficile à assurer et donc compliqué, que ce soit pour la personne ou pour l'organisation de l'association.

Plusieurs possibilités sont débattues et face à l'impossibilité de trouver un secrétaire, Michel propose, en tant que membre du conseil d'administration, de gérer les documents « officiels » et les relations avec les autorités de tutelle.

Marie le remercie et propose, pour sortir de cette situation, de prendre en charge le reste de la partie secrétariat en lien avec le vice-président qu'elle met déjà en copie de tous les mails importants. Celui-ci accepte et le secrétariat est donc affecté.

Marie rappelle le rôle de chaque membre du Bureau pour l'année 2022 /2023, et fait acte de candidature au poste de Présidente.

Marie est élue présidente à l'unanimité des membres présents.

3/ Marie Présidente, propose un vote à main levée pour ce nouveau Bureau.

Vice- président : Gilles Mouche.

Secrétaire : Marie Taillard

Secrétaire-adjoint : Jean-Claude Pinchon.

Trésorière : Michelle Vassan.

Trésorier adjoint : Jean-Pierre Maillol.

Conseiller Webmaster : Michael Gelsthorpe.

Intendance : Marcelle Llaurens.

L'ensemble des membres du nouveau Bureau sont élus à l'unanimité des membres présents du CA.

Marie aborde ensuite le problème posé par la période comptable et propose de réfléchir à un retour à l'année civile moins pénible pour la gestion des adhésions/ré-adhésions en même temps que la même campagne destinée aux randonneurs, et en ajoutant les enregistrements FFR.

Pour Daniel L qui gère les adhésions à la FFR (année scolaire), ce changement ne pose pas de problème car la plupart des randonneurs ont une adresse Mail, il lui suffirait de les prévenir des ré-adhésions.

Pour les cotisations de nouveaux randonneurs 2022/2023, Marc suggère que le prix de l'adhésion au club pourrait être calculé au prorata (dernier trimestre 2023).

Michelle propose de prendre un rendez-vous à la sous-préfecture afin de connaître les modalités pour le changement d'exercice en 2024.

Accord du CA

Marie, propose une réunion au club **le mercredi 14 décembre 2022 à 9h30 pour faire une simulation** sur ce sujet et envisager tous les cas de figure.

Accord du CA

4/ Après accord du CA la galette des rois aura lieu au mois de janvier 2023 : la date reste à définir avec le Casino. Le principe d'un loto est accepté avec la participation de l'animation musicale.

5/ Infolettre.

_Mot de remerciement aux nombreux participants à l'A G.

_3 nouveaux administrateurs au C A

_Voyage d'une journée à Castelnaudary pour déguster un cassoulet.

_ Le gagnant de la photo mystère.

_Photo du repas de l'A G.

5/ Questions diverses.

a) Activités peinture Martina souhaiterait reprendre cette activité.

Attente décision du C A.

CR du 23/11/2022

- b) Michel souhaite qu'on supprime la photo du désert des Bardenas de la page de garde du Club.
- c) Daniel L demande la procédure pour l'accès à la liste des adhérents.

Attendre le retour de Michael.

- d) Daniel annonce qu'il va réactualiser le listing des randonneurs.

Plus aucune question n'étant posée, Marie remercie les participants et lève la séance à 11h30.

Nota : **prochaine réunion de Bureau le mercredi 21 décembre 2022 à 9h30**

Prochaine réunion du Conseil d'Administration le mercredi 11 janvier 2023 à 9h30.

Le secrétaire de séance.

Jean-Claude Pinchon

La Présidente.

Marie Taillard